

Clermont-Ferrand, le 14 janvier 2021

Communiqué de presse

Désignation des centres de vaccination dans le département

Depuis le jeudi 7 janvier 2021, la vaccination contre la COVID-19 a débuté dans le département du Puy-de-Dôme en ciblant les personnes les plus à risque désignées par la stratégie vaccinale nationale (avis de la Haute Autorité de Santé). 3 000 personnes ont d'ores et déjà été vaccinées.

Le Préfet du Puy-de-Dôme, après avis du directeur de la délégation départementale du Puy-de-Dôme de l'Agence Régionale de Santé (ARS), a désigné les **7 centres de vaccination, répartis sur l'ensemble du territoire** :

- **CHU de Clermont-Ferrand, site Gabriel Montpied** – RDV sur www.sante.fr ou par téléphone 04 73 75 41 17
- **Maison des Sports, à Clermont-Ferrand** – RDV sur www.sante.fr ou par téléphone 04 73 40 33 33
- **Dispensaire Émile ROUX, à Clermont-Ferrand** – RDV sur www.sante.fr ou au 04 73 14 50 80
- **Centre hospitalier de Thiers** – RDV sur www.sante.fr ou au 06 23 78 75 78
- **Centre hospitalier d'Issoire** – RDV sur www.sante.fr ou au 04 73 71 88 58
- **Centre hospitalier d'Ambert** – RDV sur www.sante.fr au 06 22 92 33 27
- **Centre hospitalier de Mont-Dore** – RDV sur www.sante.fr ou au 04 73 65 36 16

Cette liste sera progressivement mise à jour sur le site de www.sante.fr avec l'ouverture de nouveaux centres (Riom...). Les modalités d'accès (adresse-horaire) et les dispositifs de rendez-vous en ligne proposés, en l'occurrence Doctolib pour le département, seront indiqués pour chaque centre. **La prise de rendez-vous en ligne est vivement recommandée** puisqu'elle permet au demandeur de visualiser les créneaux disponibles en temps réel.

Tous ces centres répondent à un cahier des charges élaboré par l'Agence régionale de Santé et bénéficient de vaccins provenant des stocks détenus par l'établissement-pivot que constitue le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand.

En fonction de cette offre vaccinale et sur les prochaines semaines, ces centres assureront la poursuite des opérations de vaccination des publics prioritaires. À cet effet, il est rappelé qu'avant de se rendre dans un centre de vaccination, la prise de rendez-vous est nécessaire.

Le Préfet du Puy-de-Dôme salue l'engagement de l'ensemble des acteurs de la santé du département et les élus locaux, tous mobilisés pour que cette campagne vaccinale soit réalisée dans les meilleures conditions.

Contacts presse

Tél : 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18
Tél : 04.73.98.63.29 – 04.73.98.63.14
www.puy-de-dome.gouv.fr

18, boulevard Desaix
63000 Clermont-Ferrand